

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 972

Artikel: Démocratie futile
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1011272>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Démocratie futile

Les deux objets soumis au suffrage populaire le 26 novembre prochain feraien la joie d'un publicitaire chargé de mettre en vitrine la démocratie helvétique: dans ce pays, rien n'échappe au droit de regard du souverain, appelé à se prononcer aussi bien sur les grandes questions de principe — le maintien ou la suppression de l'armée — que sur les points de détail — la fixation de la vitesse sur le réseau routier. Modèle de démocratie qui rend d'autant plus douloreuse la perte de participation liée à une éventuelle adhésion à l'Europe communautaire.

Les thèmes de cette votation sont néanmoins susceptibles d'une lecture différente, moins réjouissante. Ils illustrent la difficulté croissante à débattre des problèmes auxquels nous sommes confrontés en termes politiques, la tentation de fuir dans l'utopie réductrice ou de se réfugier dans le détail anecdotique. Expliquons-nous. L'initiative «pour une Suisse sans armée et une politique globale de paix» propose un horizon souhaitable auquel d'ailleurs toute personne de bon sens ne peut que souscrire: le désarmement et la paix. Mais en confondant les moyens et la fin, en réduisant ce problème urgent et de première importance à la seule question du maintien ou de la suppression de l'armée — court-circuitant la ré-

flexion sur les conditions nécessaires du processus qui doit conduire à la pacification de la planète — l'initiative n'a laissé que peu de place au débat politique: à savoir une confrontation substantielle sur les contours à donner à une politique de sécurité adaptée aux conditions de l'heure et sur le poids respectif des différentes composantes de cette politique.

On connaît les motivations des responsables de l'initiative «100/130 km/h» et des organisations qui la soutiennent: donner une leçon au Conseil fédéral, accusé de complaisance à l'égard des écologistes, et un coup de frein aux exigences de ces derniers. Et du coup ce qui relève de la simple règle de police — la fixation des vitesses-limites autorisées — devient symbole des libertés en danger et objet d'un débat où la bêtise le dispute à l'indécence: on chipote sur le nombre de morts et les formes de gaz polluants supplémentaires, alors que se multiplient les signes d'une dégradation rapide de l'environnement, c'est-à-dire très concrètement des bases de notre vie. L'enjeu est tel qu'il imposera, plus rapidement qu'on l'imagine, des mesures autrement draconiennes. Porter le débat sur une poignée de kilomètres/heure relève, dans ces circonstances, de l'escroquerie.

JD

(suite en page 2)

Sprée de liberté

(ag) L'événement oblige à déroger à la règle qui veut que DP ne s'occupe que des affaires nationales qui sont à notre portée d'information et d'influence. Mais quand le Mur de Berlin, un tel symbole du stalinisme tombe, il faut dire, comme tout le monde, sa joie, simplement. L'émotion collective partagée n'a pas besoin d'originalité.

Mais la nouvelle donne européenne renvoie à la politique étrangère de la Suisse. Un seul exemple. La demande d'adhésion de l'Autriche à la CE, qui semblait nous isoler totalement, n'aura

plus le même sens si la Hongrie ou la Pologne ou la RDA réussissent leur conversion politique et économique.

La CE devra s'ouvrir. Mais aussi se renforcer rapidement pour être le noyau fédérateur de l'Europe élargie.

Nos relations avec la CE vont donc à la fois être facilitées — nous pourrions assumer des tâches spécifiques — et compliquées, car elle sera plus intransigeante pour prouver la force de son unité.

C'est bien à nos propres choix que nous renvoie la liberté sprayée sur le Mur.

La cohérence

(ag) Le corps électoral lausannois a choisi, dans un vote serré, la cohérence. A la nouvelle majorité du Conseil communal, il a ajouté une nouvelle majorité à l'exécutif. Le parti radical perd un représentant: l'Entente n'est payante qu'en situation de force. C'est justice aussi en regard de ses défaillances en cours de législature.

Reste la syndicature. Les choses ont été décantées. Une candidature radicale n'a pas de sens en l'absence de majorité au Conseil et en Municipalité, dans une ville aussi politisée que Lausanne.

Yvette Jaggi n'est pas sortie en tête au second tour. Mais le décalage entre le premier et le second tour n'a pas de signification: l'opinion n'évolue pas en

quinze jours! En revanche les scores très serrés, quelques centaines de voix, permettent de donner un effet très visible à des recommandations coordonnées.

Aux arguments politiques et personnels en sa faveur, ceux qui tiennent à la majorité politique et aux états de service prouvés, s'ajoute la tradition politique lausannoise: les majorités de gauche n'ont pas été nombreuses (1933, 1945); dans des circonstances politiques différentes, elles ont été positives. Aujourd'hui, en 1989, nouvelle expérience. Elle est sans exclusive, car l'alternance est douce et la proportionnelle respectée. Mais il est bon qu'elle puisse se développer pleinement: une syndicature

exercée par un minoritaire serait potiche.

Certes la marge de manœuvre de l'équipe municipale est étroite. Mais il y a de gros dossiers en suspens. La cohérence des deux premiers votes appelle donc la cohérence pour le troisième. A défaut, la majorité voulue par les Lausannois ne pourrait pas faire l'objet, dans quatre ans, d'une vérification expérimentale claire. ■

Alliances et campagne

(pi) L'enjeu lausannois était important: choix de société, essayait de faire croire la droite pour effrayer l'électeur. Les pronostics étaient difficiles et la campagne était donc un moment décisif.

Durant ces deux semaines, l'Entente bourgeoise a su donner un sentiment d'équipe, même si, nous l'avons déjà dit, certains de ses candidats tentaient d'ignorer la nouvelle majorité au Conseil communal. Grâce à des soutiens financiers importants de la part des commerçants, une nouvelle affiche put être posée dès la décision d'alliance prise. Et, pour donner encore du poids, une seule liste bleue était proposée à l'électeur, radicaux et libéraux abandonnant leurs couleurs respectives; de même, les annonces dans la presse n'émanaient pas de l'un ou l'autre parti. Mécanisme rôdé pour une alliance «na-

Démocratie futile

(suite de la première page)

rie et qu'il se trouve un parti national — le parti libéral — et de nombreuses sections cantonales pour prêter main-forte à cette mascarade reflète bien la dégradation du débat politique.

Elites et organisations politiques portent une lourde responsabilité dans cette dégradation. Les parlementaires ont largement abdiqué leur rôle dans la définition et le contrôle de la politique de défense au profit des experts du Département militaire fédéral et de l'économie privée, ignorant les doutes et les critiques d'une partie non négligeable de l'opinion publique. L'initiative «pour une Suisse sans armée» constitue une tentative, certes maladroite, de réappropriation de ce thème confisqué. Espérons que l'après 24 novembre verra s'ouvrir une discussion approfondie sur les possibilités et les limites d'une armée défensive dans le contexte international mouvant de cette fin de siècle, mais aussi sur les contributions que la Suisse doit apporter à la cause de la paix.

Ceux qui craignent ou refusent de fixer trop bas les vitesses maximales sur le réseau routier justifient

leur position par le comportement des usagers, peu enclins à respecter de telles limitations. Ne faut-il pas plutôt inverser le raisonnement et expliquer le respect très relatif de ces vitesses par les tergiversations du Conseil fédéral et le peu d'empressement des autorités cantonales à faire appliquer les prescriptions en vigueur?

Nous vivons dans des sociétés complexes où foisonnent des intérêts divergents. Chacun de nous, de par les rôles multiples qu'il endosse — locataire, épargnant, salarié, automobiliste, consommateur et d'autres encore — et les besoins nombreux qu'il exprime, se trouve au cœur d'un réseau de contradictions. Cette situation ne facilite pas la recherche de solutions collectives. La politique consiste à élaborer ces solutions en prenant appui sur les faits et dans la perspective du long terme: parler vrai et mettre en lumière les implications des décisions sur le futur, telle est la tâche des organisations politiques et de leurs dirigeants. S'ils faillissent à cette tâche, la place sera libre pour les terribles simplifications et les prophètes qui les diffusent.

JD

Sport électoral

(pi) La transformation d'une élection en spectacle reste perceptible dans les commentaires, parlés ou écrits, qui suivent la proclamation des résultats. Les candidats sont traités comme les coureurs d'un grand prix de Formule 1: à 17 heures, Untel arrivait en tête et paraissait sûr de sa victoire, mais il fut dépassé par X à 17 heures 20. Même suspense relaté dans la presse pour les élections genevoises à propos de l'attribution du dernier siège du Conseil d'Etat. A quand des commentateurs sportifs pour suivre les élections?